



Nouvelles du vent dans la Vallée de l'Aude

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Néviau
Numéro 5 – Juin 2004

Éditorial

Deux ans après notre premier coup de pioche, nos efforts sont récompensés : le projet de parc éolien de Néviau est enfin concrétisé. L'implantation des éoliennes a été rythmée par de multiples étapes : montage des 18 premiers aérogénérateurs, interruption du chantier pour protéger plusieurs espèces ornithologiques, reprise du chantier, réaménagement et végétalisation du site, nouveau chantier pour l'implantation de 3 aérogénérateurs supplémentaires, et aujourd'hui, remise en état du site.

Désormais, les 21 éoliennes de Néviau produiront 74 millions de kilowattheures chaque année, soit la consommation électrique d'environ 21 600 personnes, et éviteront l'émission de 38 000 tonnes de gaz carbonique. Les 18 éoliennes initiales continuent d'être exploitées par La Compagnie du Vent, alors que les 3 éoliennes montées cette année seront exploitées par la SARL Moulin de Serviès, avec le soutien technique de La Compagnie du Vent pour la maintenance des 3 machines.

La partie la plus spectaculaire de ce projet, le chantier, est aujourd'hui terminée. Pour autant, La Compagnie du Vent continue son étroite collaboration avec la municipalité de Néviau et les Néviauais : la cuvée Domaine des éoliennes et le partenariat avec l'association Boîte de concerts sont deux preuves des liens d'amitié qui unissent notre entreprise à votre commune.

Jean-Michel GERMA
Président-directeur général



Montage des dernières éoliennes du parc de Néviau, en avril 2004

LA COMPAGNIE DU VENT

FORCES MOTRICES ÉOLIENNES



Le chantier

Montage des éoliennes

Comme prévu dans le planning initial, le montage des trois aérogénérateurs s'est terminé à la fin du mois d'avril. Cette date était importante à respecter, car La Compagnie du Vent s'était de toute façon engagée à interrompre son chantier en mai et en juin, pour respecter la période de nidification des espèces nicheuses recensées sur le site et aux alentours.

Comme pour le chantier initial de 2002, le busard cendré et le busard des roseaux ont ainsi passé cette période de nidification en toute sérénité.

Les obstacles rencontrés

Comme l'étude de sol menée par le CEBTP l'avait révélé, il a fallu renforcer le sol sous l'éolienne 21 (la plus au sud). Trente micropieux placés sous la fondation ont permis d'assurer une implantation de l'aérogénérateur parfaitement sécurisée.



Montage du rotor de l'éolienne 19 (la plus proche du parc initial)

Tests des machines

La mise en service des trois nouvelles éoliennes a été testée par Gamesa Eólica dans la semaine du 14 juin : les résultats confirment une parfaite mise en route des aérogénérateurs.

La fiabilité des machines a ensuite été vérifiée, du 19 au 25 juin, par Gamesa Eólica. Là encore, les résultats confirment les performances annoncées par le constructeur d'éoliennes.

Ces trois nouvelles éoliennes produiront 8,8 millions de kilowattheures supplémentaires chaque année, soit la consommation électrique annuelle d'environ 2 600 personnes, évitant ainsi le rejet de 5 900 tonnes de gaz carbonique.



Le busard cendré

Remise en état du site

Depuis le début du mois de juin, le site est actuellement en cours de réaménagement. Cette opération, qui dure au maximum un mois, comprend :

- Le remodelage des aires de grue
- le nettoyage du chantier

Le groupement d'entreprises audoises SM et Lavoye, en charge respectivement des fondations et du terrassement, assurent cette phase finale.

Végétalisation du parc de Névia

Suite à l'installation des dix-huit premières éoliennes de Névia en 2002, La Compagnie du Vent a procédé à la végétalisation du site dès la fin de ce premier chantier. Le but de cette opération est de maintenir la diversité botanique du site, afin de protéger l'environnement et d'assurer l'intégration paysagère optimale du parc éolien.

En 2003, les espèces végétales recensées sur le site ont été plantées en bosquets : chênes vert, buis, ciste de Montpellier, etc.

D'autre part, les talus ont étéensemencés par hydroseeding : un mélange de graines et d'éléments favorisant la reprise de la végétation a été projeté par des pompes.

Cette technique d'ensemencement est particulièrement efficace sur les terrains rocheux stériles, et nécessite plusieurs passages. Ainsi, l'hydroseeding a été pratiqué sur le parc de Névia en mars 2003, en février, puis en mai 2004. Aujourd'hui, La Compagnie du Vent suit de près la reprise des espèces végétales et continue d'assurer l'entretien du site.



Vue aérienne du parc éolien de Névia

Nouvelles du vent dans la Vallée de l'Aude

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Névia
Numéro 5 – Juin 2004

LA COMPAGNIE DU VENT

FORCES MOTRICES ÉOLIENNES



L'énergie éolienne : toujours bien perçue par les Français

Un nouveau sondage de l'Ademe¹ a révélé que les éoliennes continuent d'être très bien acceptées par les Français. Mieux encore : ils sont 84 % à estimer que les éoliennes sont un complément indispensable aux autres sources d'énergie.

Lorsqu'on leur demande si elles seraient prêtes à accepter l'implantation d'un parc éolien à moins d'un kilomètre de chez elles, les personnes interrogées répondent oui dans 62 % des cas.



Vendanges au pied du parc de Névian

Deux permis de construire accordés à La Compagnie du Vent

Alors que le chantier du parc de Névian se termine, La Compagnie du Vent prépare déjà deux nouvelles implantations en Vendée. En effet, le préfet de ce département vient d'accorder à La Compagnie du Vent les permis de construire pour deux parcs éoliens : un à Brem-sur-Mer, près des Sables-d'Olonnes, de 5 éoliennes et d'une puissance totale de 8,75 mégawatts, et l'autre sur les communes de Froidfond et de La Garnache, près de Challans, de 9 éoliennes et d'une puissance totale de 18 mégawatts.

Au total, ces deux projets représentent 5 années de travail, un investissement de 30 millions d'euros et près du doublement de la puissance installée de La Compagnie du Vent en France. Ils permettront d'alimenter plus de 20 000 personnes en électricité propre et renouvelable.

Les premiers coups de pioche pour la construction de ces parcs sont prévus pour début 2005.



Simulation du parc éolien de Froidfond-La Garnache

¹ Enquête Louis Harris menée par téléphone en avril 2004 auprès d'un échantillon représentatif de 1 002 personnes de plus de 18 ans résidant en France.